

Laboratoires de vérification

(art. 4, al. 7, de l'ordonnance du 25 juin 1980 sur les laboratoires de vérification;
RS 941.293)

Le Département fédéral de justice et police a délivré l'autorisation d'exploiter un laboratoire de vérification aux entreprises nommées ci-dessous, pour les instruments de mesure précisés:

Erdgas Zürich AG, Zurich

Instruments de mesure de quantités de gaz

MGC Technologie AG, Muttenz BL

Instruments de mesure pour l'électricité

Heinz Eyer, Elektronische Apparate, Adliswil ZH

Instruments de mesure pour le trafic routier

30 octobre 2001

Département fédéral de justice et police